

HYDROFUGEANT DE MASSE SANS PICTOGRAMME SELON LE RÈGLEMENT CLP

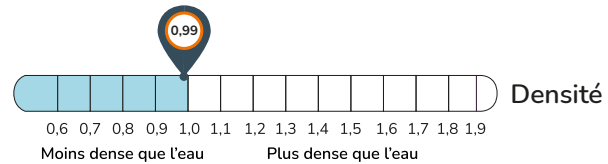
Version 03.2024

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :



• **ASPECT** : Liquide

• **COULEUR** : Bleu



PROPRIÉTÉS :

- Barrière efficace et définitive contre les remontées d'eau par capillarité.
- Création d'une zone de blocage durable indépendant du mur et de son épaisseur.
- Classe B «efficace» selon le CSTC sur une humidité ascensionnelle dans les conditions normales d'application (voir mode d'emploi).
- Sans solvant.
- Migration (intra mural) et efficacité équivalentes aux produits solvantés.
- Formulé à base d'un mélange d'alcools silanes et disiloxane
- Inodore, ne tâche pas et ininflammable.

DOMAINES D'UTILISATION :

- Murs, terrasses...

MODE D'EMPLOI :

- S'applique à l'aide d'un équipement basse pression pourvu d'un compteur de passage pour assurer une répartition uniforme de l'hydrofuge.
- Préparation du support
 - La zone d'injection doit être dégagée si possible débarrassée des revêtements muraux, peintures ou plâtre afin de suivre l'évolution de l'assèchement.
 - Avant injection, il est conseillé de faire un test à la bombe à carbure pour déterminer une teneur en eau.
- Forage
 - Peut se faire à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment.
 - Perçage à faire dans le joint horizontal le plus proche du sol, de préférence légèrement en oblique en direction des fondations.
 - Distance entre les orifices d'injection : 10 à 15 cm
 - Diamètre 12 à 14mm
 - Profondeur : environ $\frac{3}{4}$ à $\frac{4}{5}$ de l'épaisseur du mur
 - Le forage doit s'effectuer au niveau du sol le plus haut
 - Quantité à injecter 1,5 à 2,5 litres/m pour 10 cm d'épaisseur de mur
- Injection
 - Placer et serrer la canne d'injection à l'entrée de l'orifice (ou puit) d'injection
 - Injecter (entre 1 et 3 bars de pression) en contrôlant en permanence et rigoureusement le débit à l'aide d'un compteur de passage digital.
- Assèchement
 - Zone de blocage de l'humidité efficace après 48h.
 - Durée d'assèchement du mur de 6 à 12 mois ou plus selon la nature du mur, son épaisseur, sa teneur en eau ainsi que les conditions climatiques.
- Finition
 - Puits d'injection à reboucher à l'aide d'un enduit sur base de chaux renforcée
 - Sauf précautions spéciales, travaux de finition à réaliser lorsque l'assèchement du mur aura atteint son stade terminal (teneur en eau <5%).

Conformité à la législation :

Produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Un essai préalable avant utilisation doit être réalisé